Ecrit par Echo du Mardi le 5 janvier 2021

LES JARDINS D'AXEL

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 08 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 janvier 2021 sous réserves d'incidents

LEGI-ACT'
SOCIETE d'AVOCATS
3 Av. de la Synagogue
Résidence Bonaventure
BP 10091
84006 AVIGNON CEDEX 1

Suivant acte sous seing privé en date AU THOR du 16.12.2020, il a été constitué sous la dénomination ci-dessous une société par actions simplifiée régie par la Loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : **LES JARDINS D'AXEL**
CAPITAL : 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire
SIEGE SOCIAL : 10 Lotissement La lisière de Thouzon 84250 LE THOR
OBJET : Conception, création et entretien de parcs et de jardins, espaces verts, tous aménagements paysagers, élagage.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 janvier 2021

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON.
PRESIDENT : M. Kévin PONTE demeurant au THOR (84250) 10 Lotissement La Lisière de Thouzon
CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DU VOTE : Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente.
CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES ACTIONS :
Les cessions d'actions par l'associée unique sont libres.
Le Président
3947032

Publié le 05/01/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !